

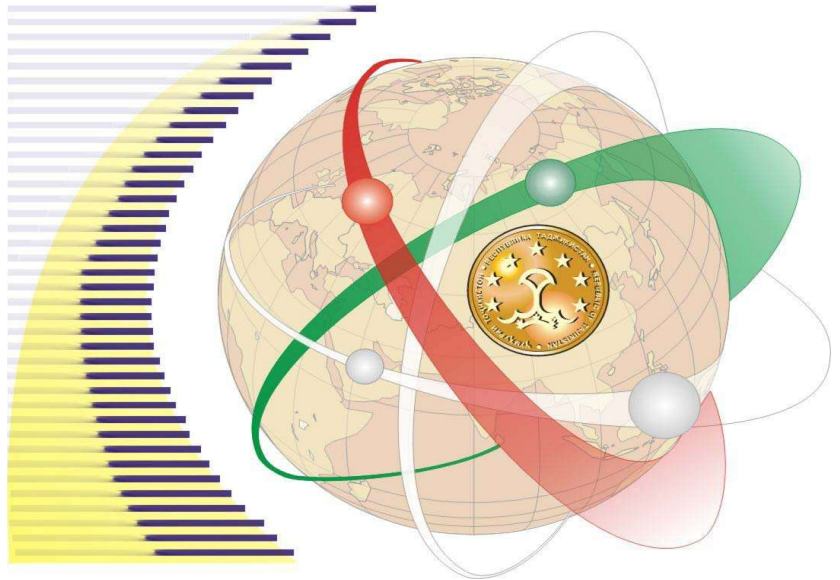


La revue scientifique
**Les Cahiers
du CBRST**

La science au service de la société

DOSSIERS

**Lettres, Sciences Humaines et Sciences
Sociales**



03 BP 1665 Tél (229) 21 32 12 63 2132 09 77

Fax : (229) 21 32 36 71

Mail : cahiersducbrst@yahoo.fr ;

cahiersducbrst@gmail.com

Site Web: <http://www.cbrst-benin.org>

**SOMMAIRE**

- 1. Rumeurs, attitudes et pratiques sur la vaccination dans un contexte de maladie dite « importée » exemple du covid-19 en milieu adja-fon au sud-ouest du Benin.....30**
AKPI Eric Ayédjo, AGBODJAVOU Mena Komi, KOUGBLENOU Odile Akonasou, AÏNA André Mensah, BEDIE Vignon, KPATCHAVI Codjo Adolphe
- 2. Notes historiques sur la pratique de la prostitution dans le golfe de Guinée (xv^e-xix^e siècles).....31**
VIDO Arthur
- 3. Pertinence des outils Gpec dans la mise en oeuvre de la Rse au sein des pme béninoises.....54**
TCHOKPONHOUE Ahodédji Henri
- 4. Les déterminants de l'inefficacité du répertoire des références de prix dans l'administration publique béninoise.....79**
RIBOUIS Déo-Gratias T.
- 5. Séparation et gestion collective du pouvoir dans la royauté eotilé des xvii^e et xviii^e siècles : une forme de démocratie à l'africaine.....107**
ANGOUA¹ Adjé Séverin, AYEMOU²Kadjomou Ferdinand
- 6. Le tourisme et ses impacts dans la commune de grand-popo au sud-ouest du Benin.....131**
BAMISSO Rafiatou
- 7. Microfinance et innovations : une synthèse de la littérature.....153**
CLOHOUNTO Justin, SOGLO Yves Yao, KPONOU Monsoï Kenneth Colombiano
- 8. Les déterminants de la participation de la femme rurale aux projets & programmes d'alphabétisation au Bénin.....180**
DOGNON Yvette A., HONLONKOU Albert N.



9. **Migration et impact dans le pays d'origine : cas de la république de Guinée.....219**
MANSARE lamine
10. **Capital immatériels et création de valeur dans les entreprises au Bénin.....249**
ADOHINZIN Victor
11. **Le développement de la riziculture en côte d'ivoire : une stratégie pour l'autosuffisance alimentaire (2012-2019).....274**
YEO Lassina Songfolo
12. **Femmes et activités de transformation des racines de manioc sur le plateau de Mbé au nord de Brazzaville (république du Congo)...293**
NGOUMA Damase
13. **Evaluation du plan d'aménagement participatif des forêts classées des monts Kouffé et de Wari-marô a l'aide de la télédétection et du SIG.....314**
AROUNA Ousséni
14. **Ambiances thermométriques et taux de réussite des élèves dans l'arrondissement d'Allada au Bénin (Afrique de l'ouest).....345**
BOKO Nouwêwa Patrice Maximilien, GANSE Hintchéwèa Sostène, AZONHE Thierry Herve S. Nicephore, VISSIN Expédit Wilfrid & HOUSSOU Christophe Segbe
15. **Estimation algébrique et économétrique de la soutenabilité de la dette publique du Bénin.....374**
DOSSA Alfred B. K.
16. **Ampleur et déterminants de la pauvreté non monétaire au Bénin : une analyse basée sur l'approche subjective.....401**
MEDEDJI Damien Dieudonné N., ASSOUTO Achille Barnabé, KPADONOU Norbert
17. **Gestion des ressources en eau du micro-bassin Gbadohou à Bonou dans la basse vallée de l'Ouémé au Bénin.....430**
MONNOU Godonou Hermann, VISSIN Expédit Wilfrid



- 18. Analysis of linguistics as a tool for translation and interpretation.....447**
KODJO SONOU G. Théophile
- 19. L'utilisation des tics dans l'agriculture au Benin : cas de la production maraichère dans la commune de Sèmè Kpodji463**
KALU Victor Odun, OKRY Florent
- 20. Presidency of Donald TRUMP: failure or success ?.....479**
ATIHOU Ife Paul
- 21. Espaces transfrontaliers entre le Nigeria, Benin et Togo : des frontières artificielles entretenant des réseaux sociaux marchands dynamiques.....522**
SOSSOU Koffi Benoît
- 22. La couverture d'accès à l'eau potable dans les grandes villes du Benin.....553**
AHOVEY A. Elise Chantale ; AMADOU SANNI Mouftaou

Directeur de Publication : Professeur Marc T.T. KPODEKON ;

Directeur Général du CBRSI

Rédacteur en Chef : AZONHE Thierry

Conseiller Scientifique : Apollinaire Guy

MENSAH ; Directeur de Recherche

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr. DARBOUX Raphael (Bénin)	Pr FAYOMI Benjamin (Bénin)
Pr. BIGOT André (Bénin)	Pr. MAKOUTODE Michel (Bénin) Pr.
Pr. AKPONA Simon (Bénin)	TCHITCHI Toussaint Y. (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. OYEDE Marc (Bénin)
Pr. HOUNNOU Gervais (Bénin)	Pr. ALINSATO Alastaire (Bénin)
Pr. HOUNGBE Fabien (Bénin)	Pr CLEDJO Placide (Bénin)
Pr. GLIDJA Judith	Pr. DOMINGO Etienne (Bénin)
Pr. KOUMAKPAYI Taofiki (Bénin)	Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin)
Pr. SAMBA KIMBATA Joseph (Congo B)	Pr. MENSAH Guy Apollinaire
Pr. GBEASSOR Messanvi (Togo)	Pr. TOSSA Joel (Bénin)
Pr. MASSOUGBODJI Achille (Bénin)	Pr. SINSIN Brice (Bénin)
Pr. AFOUDA Abel (Bénin)	Pr. GBENOU Joachim (Bénin)
Pr. ZOUNGRANA Pierre Tanga (Burkina)	Pr. AZONHE Thierry (Bénin)
Pr. ATTANASO Odile (Bénin)	Pr. TCHAMIE Tiou (Togo)
Pr. JOSSE Roger (Bénin)	Pr. GBAGUIDI Fernand (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin)
Pr. Pr. VISSIN Expédit (Bénin)	Pr. AHANHANZO Corneille (Bénin)
Pr. AGBOSSOU K. Euloge (Bénin)	Pr. HONTONFINDE Félix (Bénin)
Pr. SOCLO Henri (Bénin)	Pr. IGUE Charlemagne (Bénin)
Pr. AMOUZOUVI Dodji H. (Bénin)	Pr. HOUNKOU Emmanuel (Bénin)

COMITE DE LECTURE

Prof NOUHOUAYI Albert; Prof AGBOSSOU K. Euloge ; Pr AVLESSI Félicien ; Prof CLEDJO Placide; Prof da CRUZ Maxime ; Prof DIMON Biauou Fidèle ; Prof DOMINGO Etienne ; Prof EDAH Daniel ; Prof KOUNOUHEWA Basile ; Prof MENSAH G. A. ; Prof TOSSOU Okri Pascal ; Prof YAYI Eléonore ; Dr TENTE Brice; Dr YABI Ibourahima ; Dr. Zacharie SOHOU ; Pr. LALEYE Anatole ; Pr. OUMOROU Madjidou ; Prof BOKO Gabriel; Prof MONGBO Roch ; Prof. SOCLO Henri ; Dr ALAMOU Eric ; Dr AZANDO E. V.; Dr DOUGNON Victorien ; Dr FOURN Elisabeth; Prof GBAGUIDI Fernand; Dr GBANGBOCHÉ A. B. ; Prof GLELE KAKAÏ Romain ; Prof TCHIBOZO Eric; Pr HONTONFINDE Félix ; Pr HOUNHOUGAN Joseph ; Pr KPOVIESSI Salomé ; Pr OYEDE Marc ; Pr. Ag. FOLLIGAN Bénédiction ; Pr. Ag. YAO-GNANGOURA Victor ; Pr. AKPONA Simon ; Pr. ALLABI Aurel ; Pr. BIGOT André ; Pr. CHIKOU Antoine ; Pr. DARBOUX Raphael ; Pr. Fulgence AFOUDA; Pr. GBAGUIDI Fernand ; Pr. HOUNGBE Fabien ; Pr. HOUNNOU Gervais ; Prof. Ag. MOUMOUNI Hassane ; Prof AHOHOUNKPANZON Michel; Prof AINA Martin ; Prof ALLABI Aurel; Dr HOUNGNIHIN Roch ; Dr GUENDEHOU Sabin ; Dr JOHNSON Christian; Dr KPOHOUE Ferdinand; Dr GNIMADI Clément, Dr SOHOU Zacharie; Dr GBEWETOUN C. Louis; Dr AGBOKOUNOU Aristide, Dr DEGBEY Georges; Dr VIGNINOUS Toussaint; Dr GIBIGAYE Mohamed; Dr YABI Fidèle; Dr OREKAN Vincent; Dr GBAGUIDI Arnould; Dr TOKO Ismaël; Dr VISSOH Sylvain; Dr HEDIBLE Sidonie, SOSSOU K. Benoît.

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.



AMPLEUR ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE AU BENIN : UNE ANALYSE BASEE SUR L'APPROCHE SUBJECTIVE

Damien Dieudonné N. MEDEDJI ^{1,*}, **Achille Barnabé ASSOUTO**^{1,2}, **Norbert KPADONOU**¹

¹Centre de Formation et de Recherches en matière de Population (CEFOP), Université d'Abomey-Calavi (UAC)

²Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO), Université d'Orléans, CNRS, FRE 2014, Orléans, France.

Email : Dam_mededji@yahoo.com

RESUME :

Cet article évalue l'ampleur de la pauvreté non monétaire subjective au Bénin et en identifie les principaux déterminants sociodémographiques. Nous avons utilisé l'approche dite « Echelle de bien-être (ELQ) » et celle de « satisfaction des Besoins Essentiels (BE) ». Les résultats montrent que 66,8% de la population se considèrent comme pauvres (ELQ) et 58,7% sont insatisfaits des besoins jugés fondamentaux (BE) alors que la pauvreté monétaire objective et la pauvreté non monétaire objective sont estimées respectivement à 40,1% et 29,4%. S'agissant des déterminants, il ressort qu'en dehors du revenu, la disponibilité des produits ou services consommés (eau, santé, école, aliments, etc.) et l'appartenance à une association de quartier ou politique ont un effet sur la perception des ménages de leur état de pauvreté. Par ailleurs, la perception de bien-être dépend des attitudes telles que les anticipations sur le futur, les menaces passées, l'insécurité perçue face au risque de chômage.

Mots Clés : *Pauvreté subjective, pauvreté non monétaire, Bénin*

Classification J.E.L. : *C10 – I31 – I32 – I39.*

* Auteur correspondant. Email : damienmededji@gmail.com



EXTENT AND DETERMINANTS OF NON-MONETARY POVERTY IN BENIN: AN ANALYSIS BASED ON THE SUBJECTIVE APPROACH

ABSTRACT:

This article assesses the extent of subjective non-monetary poverty in Benin and identifies its main socio-demographic determinants. We used both the "Well-Being Scale (WBS)" and the "Satisfaction of Basic Needs (SB)" approaches. The results show that 66.8% of the population consider themselves to be poor (ELQ) and 58.7% are dissatisfied with basic needs, while objective monetary poverty and objective non-monetary poverty are estimated at 40.1% and 29.4% respectively. With regard to the determinants, it appears that, apart from income, the availability of products or services consumed (water, health, school, food, etc.) and membership of a neighbourhood or political association have an effect on households' perception of their poverty status. Furthermore, the perception of well-being depends on attitudes such as expectations about the future, past threats, perceived insecurity about the risk of unemployment.

Keywords: Subjective poverty, non-monetary poverty, Benin.

J.E.L. Classification: C10 – I31 – I32 – I39.

INTRODUCTION

La pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes. Elle est appréhendée par une large palette de mesures qui combinent différents critères sans qu'une mesure soit systématiquement préférable à une autre (Razafindrako et Roubaud 2005). Dans la littérature empirique notamment dans les pays en développement, les dimensions monétaire et non monétaire de la pauvreté objective sont les plus opérationnalisées. Elles posent a priori la valeur du seuil de pauvreté qui peut être absolu ou relatif et l'appréciation de la pauvreté par le niveau de vie à partir des indicateurs de résultats ou de moyens d'y parvenir. Cette approche est supposée comporter une part plus ou moins grande d'arbitraire en ce sens qu'elle force la population à partager les valeurs et les aspirations de l'analyste, ainsi que son point de vue sur ce qu'il considère être le mode de vie « normal » dans une société donnée (Razafindrako et Roubaud, 2005).



Dans cet article, nous explorons une autre manière d'estimer l'ampleur de la pauvreté non monétaire, en utilisant les évaluations subjectives des répondants sur le bien-être économique de leur ménage. En faisant ces évaluations, les répondants sont susceptibles d'interagir sur un large éventail de composantes du bien-être (Ravallion et Lokshin, 2001. Ainsi, de par sa nature multidimensionnelle, la pauvreté subjective capture la pauvreté dans les différents domaines de la vie à savoir l'instruction, la santé, l'alimentation, la sécurité, l'emploi, etc. (Van Praag et Ferrer-i-Carbonell, 2004) et fournit ainsi plus d'informations sur la privation. Bien que depuis les travaux séminaux de Sen (1980, 1999), les chercheurs ont montré un intérêt croissant pour la pauvreté subjective (Posel et Rogan, 2014 ; Ravallion et Lokshin, 2001 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2001), les récentes études se concentrent sur les questions conceptuelles relatives aux différentes approches de mesure de la pauvreté ainsi que sur l'analyse des conséquences empiriques de l'utilisation de différentes mesures de la pauvreté (Suppa 2016 ; Kwadzo 2015). Une récente tentative est l'étude de Salecker (2020) sur le Rwanda qui construit l'indice de pauvreté multidimensionnelle permettant de capturer de multiples dimensions de la pauvreté spécifiques au pays en comparaison à la pauvreté monétaire. Du reste, la littérature n'approfondit pas les réflexions en examinant la dimension non monétaire de la pauvreté subjective, en particulier en Afrique Subsaharienne.

Le gap ainsi relevé dans la littérature peut s'expliquer par les enquêtes nationales auprès des ménages utilisées pour mesurer la pauvreté monétaire où sont rarement collectées les informations sur le bien-être économique subjectif même si quelques-unes intègrent une question sur la satisfaction de la vie de manière plus générale. Mais il s'explique aussi surtout par l'hypothèse sous-jacente selon laquelle la pauvreté est avant tout essentiellement monétaire chez les plus pauvres ou dans les pays les plus pauvres (Argyle, 1999, Ferrer-i-Carbonell, 2002)¹. Il est également évoqué un certain scepticisme concernant la fiabilité des réponses ainsi que les possibilités d'effectuer des comparaisons interpersonnelles des perceptions subjectives du bien-être (Easterlin, 2001). Toutefois, comme le soulignent Herrera et *al.* (2006), selon plusieurs auteurs, ces objections ne sont pas de nature à invalider l'approche subjective du bien-être¹.

¹ Il convient d'ailleurs de souligner que l'analyse des perceptions et des anticipations fait depuis longtemps partie de la boîte à outils des économistes et des statisticiens dans les pays



Au Bénin, des éditions de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) réalisées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTaD) à partir de 2006 ont intégré un certain nombre de modules couvrant les variables essentielles du point de vue empirique pour l'analyse du bien-être subjectif. Les personnes interrogées ont été invitées à rendre compte non seulement de leurs revenus et de leurs dépenses, mais de leur perception par rapport à leur bien-être notamment le sentiment d'être pauvre, l'insatisfaction par rapport au minimum de subsistance et aux besoins jugés vitaux.

L'existence d'informations sur le bien-être subjectif dans ces données permettent d'explorer d'autres informations pertinentes pour le bien-être qui ne transparaissent pas dans les analyses disponibles. Nous utilisons les données de l'enquête EMICOV de 2015 pour évaluer l'ampleur de la pauvreté non monétaire au Bénin en adoptant une approche subjective. Nous examinons ensuite les caractéristiques socioéconomiques et démographiques qui affectent les perceptions de la pauvreté des ménages. L'enquête de 2015 présente la particularité d'intégrer un module sur la sécurité humaine, permettant ainsi de prendre en compte des attitudes des ménages, référence faite aux anticipations formulées par rapport à leurs conditions sur les plans économique, sanitaire, environnemental, communautaire et personnel. Ce type d'analyse est très rare dans l'analyse empirique sur la pauvreté subjective dans les pays en voie de développement.

La contribution de cet article est triple. Le premier apport reste l'utilisation d'une enquête unique, représentative des ménages au niveau communal, avec un ensemble complet de données intégrant notamment les informations sur la perception des ménages sur leurs conditions et la sécurité humaine. Le second apport est l'opérationnalisation au Bénin de l'approche dite approche de la « satisfaction des besoins essentiels (BE) » proposée par Pradhan et Ravallion (2000) pour limiter les écueils inhérents aux erreurs de mesures liées au niveau minimum de revenu que les ménages estiment nécessaire pour « *joindre les deux bouts* » notamment dans les pays en développement. Il s'agit de la mesure de la pauvreté monétaire subjective. Le troisième apport qui extrêmement rare dans la littérature empirique

développés, comme dans les PED, aussi bien sur le front théorique que sur celui des mesures empiriques, comme le montre notamment la généralisation des enquêtes de conjoncture.



notamment dans les pays en développement est la prise en compte des variables qui tiennent compte des attitudes telles que les anticipations sur le futur, les menaces passées dans l'analyse des déterminants de la pauvreté subjective.

La suite de l'article est organisée ainsi qu'il suit. La section 2 présente une synthèse de la littérature disponible sur les mesures subjectives de la pauvreté mesurée en termes non monétaires. La troisième section est consacrée à la description des données ainsi que les méthodes utilisées. Les résultats et discussions font l'objet de la section 4 alors que la dernière section conclut.

1 REVUE DE LITTÉRATURE

Nous exposons d'une part les travaux qui évaluent la pauvreté subjective à partir des approches non monétaires et d'autre part, la littérature sur les déterminants de la pauvreté non monétaire subjective.

1.1 Mesures non monétaires de la pauvreté subjective

Dans la littérature empirique sur l'évaluation de la pauvreté subjective, deux approches sont souvent préconisées pour capter la dimension non monétaire de la pauvreté subjective.

La première utilise des catégories qualitatives dans l'espace de bien-être. Elle repose sur une appréciation purement subjective des ménages à propos de leurs conditions et niveau de vie. Cette manière d'appréhender la pauvreté permet d'englober d'une manière très large, divers critères pris en compte par les ménages mais qui ne sont pas identifiés dans les critères objectifs. Elle est opérationnalisée à travers deux questions à plusieurs modalités, de perception générale. La première question dite « *Satisfaction With Life*, SBL » porte sur la façon dont les ménages jugent leurs conditions de vie. Les modalités de réponses sont : « je vis bien », « ça va à peu près », « ça va moyennement et il faut faire attention », « je vis difficilement ». La seconde « Echelle de bien-être ou *Economic Ladder Question*, ELQ » interroge les ménages sur la manière dont ils perçoivent leur niveau de vie ou sur leur positionnement au regard de leur niveau de vie et celui des ménages de leur localité. Les réponses possibles sont : « niveau de vie très élevé », « élevé », « sans doute élevé », « sans doute faible », « faible », « très faible ».



Selon Ravallion (2012), cette dernière approche est sans doute mieux adaptée à la mesure de la pauvreté, du fait qu'elle est liée à un concept du bien-être économique, tandis que la perception globale du niveau de vie reste plus large et plus englobante.

La deuxième approche dite approche de la « satisfaction des besoins essentiels (BE) » a été proposée par Pradhan et Ravallion (2000) pour limiter les écueils inhérents aux erreurs de mesures liées au niveau minimum de revenu que les ménages estiment nécessaire pour « *joindre les deux bouts* » notamment dans les pays en développement. Il s'agit d'une mesure monétaire du bien-être subjectif. Selon Ravallion (2012), ces erreurs sont persistantes et affectent la détermination efficace du seuil de pauvreté subjective. En effet, bien que la question du revenu minimum offre une solution élégante à ce problème, il est noté que le concept de revenu des répondants à la question sur le revenu minimum n'est pas autant équivalent à celui de l'analyste de pauvreté, ce qui biaise le seuil de pauvreté (Kapteyn et al, 1988 ; Tummers, 1994). En outre, selon Ravallion (2010), en appliquant la question sur le revenu minimum dans de nombreux pays en développement, il est noté que le « revenu » n'est pas un concept bien défini, en particulier (mais pas uniquement) dans les zones rurales.

Pour répondre à cette préoccupation, Pradhan et Ravallion (2000) proposent une méthode d'estimation du seuil de pauvreté subjective basée sur des données qualitatives relatives à l'adéquation de la consommation. Au lieu de demander aux répondants quelle est la consommation minimale précise dont ils ont besoin, Pradhan et Ravallion (2000) ont simplement demandé si leurs consommations actuelles étaient suffisantes. Les questions sont ainsi posées sur plusieurs items portant sur différentes composantes de la consommation (biens et services marchands et non marchands). Cette approche qui repose sur le concept classique de satisfaction des besoins vitaux pour définir la pauvreté, offre une alternative multidimensionnelle à l'approche du revenu minimum unidimensionnel. La méthode exploite la structure de la consommation, fournissant essentiellement une fonction subjective de bien-être pour chaque composante des besoins de base. Dans ce cas, le seuil de pauvreté subjective peut être défini comme le niveau des dépenses totales au-dessus duquel les répondants disent (en moyenne) que leurs dépenses sont adéquates pour tous leurs besoins ou certains sous-ensembles. Il peut l'être aussi pour l'ensemble des items. Dans la pratique, il est déduit à partir de deux méthodes. La première correspond à une césure qui est un point de rupture de la distribution du score cumulatif de pauvreté



subjective de satisfaction des besoins construits sur la base des items identifiés comme fondamentaux. La seconde est déduite d'un indice composite qui prend en compte les différents items liés à la satisfaction des besoins essentiels. Il correspond à un percentile permettant de refléter la proportion de pauvres de même ordre que celle obtenue à partir de la première approche.

En somme, dans cette étude, selon la classification suggérée par Razafindrakoto et Roubaud (2001), nous nous proposons d'évaluer l'ampleur de la pauvreté non monétaire subjective à l'aide des approches ELQ et BE.

1.2 Déterminants de la pauvreté non monétaire subjective

Selon la classification proposée par Ravallion et Lokshin (2002), les déterminants du bien-être subjectif ont été regroupés entre trois groupes de variables : (i) les variables objectives (dépenses/revenu actifs, éducation, santé, emploi, etc.) ; (ii) les variables de comparaison sociale comme par exemple les revenus relatifs par rapport à un groupe de référence (revenus moyens de la localité de résidence) ; (iii) les attitudes (qui incluent les anticipations sur le futur, les menaces passées, l'insécurité perçue face au risque de chômage, etc.). Elle a été ajustée en fonction des données disponibles.

S'agissant premièrement des variables objectives, l'un des faits stylisés les plus incontestés dans la littérature empirique sur les déterminants du bien-être subjectif est l'existence d'une corrélation positive avec les revenus. Dans tous les travaux où cette question a été explorée, un lien positif et significatif a été systématiquement mis en évidence. Easterlin (2001), en examinant la relation entre le niveau de revenu et le bien-être mesuré par l'auto-appréciation des individus de leur bonheur, parvient au résultat selon lequel le bien-être est une fonction croissante du niveau de revenu. Concernant les PED, il est néanmoins généralement postulé que la corrélation entre bien-être subjectif et revenus est plus forte que dans les pays développés (Ferrer-i-Carbonell, 2002). Ainsi, Herrera *et al.* (2006) dans une approche comparative entre Madagascar et Pérou indiquent qu'il existe une corrélation significative entre ces deux dimensions. Les auteurs s'appuient sur des indicateurs variés comme par exemple l'indicateur multidimensionnel du bien-être subjectif ainsi que la perception subjective des individus de leur niveau de vie pour caractériser la pauvreté dans une



perspective comparative. Se basant sur une mesure de la pauvreté subjective dérivée d'une échelle ordinale, Shams (2014) montre que le revenu est un principal déterminant du bien-être des ménages au Pakistan.

Par-delà, les analyses montrent également de façon unanime que le revenu n'explique pas tout. Une part importante de la variance reste inexpliquée en raison de l'existence d'autres dimensions du bien-être. Ces domaines que sont par exemple la santé, l'éducation, l'emploi, etc., indépendamment de leur effet sur les revenus (Ravallion et Lokshin, 2002) affectent le bien-être des ménages. Par exemple, la perte de l'emploi provoque une diminution du bien-être qui ne peut pas être compensé par un simple gain monétaire équivalent à celui perdu lors du passage au chômage (Ravallion et Lokshin, 2002). Cela signifie, comme le notent Clark et Oswald (1994), qu'au-delà du manque à gagner financier, la perte de l'emploi a un effet durable sur le bien-être, par le biais de son effet sur l'exclusion sociale, le sentiment d'inutilité, l'estime de soi, etc.

D'autres études incluent aussi la situation familiale (le divorce, le veuvage, etc.), la gouvernance, la démocratie et le capital social (Frey et Stutzer, 2002a) ainsi que les trajectoires et les origines sociales (mesurées à travers l'éducation du père). Leur impact sur le bien-être peut jouer notamment à travers la formation des aspirations, la plus ou moins grande aversion à la reproduction intergénérationnelle, dans une perspective d'égalité des chances (Herrera, J., F et al. 2006).

Les déterminants de la pauvreté subjective peuvent varier selon les groupes sociaux et la phase du cycle de vie. Pour Easterlin (2001), les individus, au début de leur cycle de vie partagent un même ensemble d'aspirations (mesuré par la question sur le revenu minimum considéré comme nécessaire pour vivre décemment). Selon le niveau d'éducation atteint, ils suivront deux trajectoires distinctes, associées à deux niveaux de bien-être objectif et subjectif différents. Par la suite, c'est au long de ces trajectoires que le principe d'adaptabilité des aspirations va jouer un rôle important. Les individus situés sur chaque « rail » s'adaptent à la progression des revenus qui leur est propre (Easterlin, 2001 ; Frey et Stutzer 2002b). Selon Easterlin (2001), le principe déterminant les aspirations change lui aussi au cours du cycle de vie. Le poids de l'expérience passée décline au profit des comparaisons sociales. Dans le cas des PED, il a été soutenu que les circonstances matérielles comptent plus dans la pauvreté subjective que d'autres dimensions du bien-être comme les libertés et la participation politique, le respect des droits de l'homme, etc., mises en avant par les



théoriciens de la transition culturelle et du post-modernisme (Inglehart, 1997 ; Inglehart et Welzel, 2005). En somme, le niveau de bien-être subjectif serait positivement corrélé avec le niveau des revenus et négativement avec les aspirations (Easterlin, 2001). Dans le cas de la Russie, Beuran et Kalugina (2005) ont mis en évidence que le fait de travailler dans le secteur informel a un impact négatif sur la perception subjective du bien-être. Les auteurs cités signalent que l'insécurité de l'emploi et l'exclusion du système de prestations sociales conduisent les travailleurs informels à afficher un moindre bien-être subjectif que leurs homologues du secteur formel.

Deuxièmement, en ce qui concerne les variables de comparaison sociale, il existe peu de travaux dans la littérature qui appréhendent le rôle joué par les comparaisons sociales dans l'autoévaluation du bien-être dans les pays africains (Akay et Martinsson, 2011 ; Pham et al., 2019). Les études disponibles concernent pour la plupart des pays d'Asie et d'Amérique latine et suggèrent une différence dans les effets du statut relatif entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'entre les riches et les pauvres d'un même pays. Par exemple, Luttmer (2005), à partir de données américaines, a considéré les revenus des voisins comme une référence à laquelle les individus comparent leurs revenus. L'étude suggère que le niveau de référence a un impact négatif sur le bien-être auto déclaré des individus. En particulier, l'ampleur de l'effet sur le bien-être d'une augmentation des revenus des voisins et celle d'une diminution de son propre revenu sont à peu près les mêmes. La comparaison sociale peut se faire en référence externe c'est-à-dire par rapport aux autres comme elle peut concerner l'individu lui-même (référence interne). La référence interne utilise le revenu passé ou futur attendu, de l'individu ou du ménage considéré. Alvarez-Cuadrado et al. (2012) ont analysé les données sur les dépenses des ménages en Espagne et ont estimé l'importance de l'interdépendance entre les préférences et la persistance des habitudes. Leurs résultats suggèrent que les préférences des ménages tirent près de 25 % de leurs services de consommation de la comparaison entre leur consommation et celle de leurs voisins, et environ 35 % de la comparaison entre leur consommation actuelle et passée. L'implication est qu'environ 60 % de la satisfaction individuelle provient de la consommation relative.

Si les résultats de la plupart des travaux portant sur les pays développés semblent être unanimes quant à l'impact significatif du revenu relatif, les résultats obtenus sur les pays en développement aboutissent en revanche à



des résultats mitigés. L'effet de la comparaison sociale sur le bien-être subjectif n'est pas systématique. En effet, on démontre qu'au sein d'un même pays, l'importance du revenu relatif diffère entre riches et pauvres. Alors que les plus aisés perçoivent leur position relative comme un important facteur, les pauvres au contraire, n'en font pas un critère déterminant. Chez ces derniers, le revenu absolu semble plutôt avoir un impact significatif (Akay et Martinsson, 2011 ; Asadullah et Chaudhury, 2012). En particulier, Asadullah et Chaudhury (2012) ont utilisé des données provenant du Bangladesh rural pour montrer que l'effet du revenu relatif est plus élevé pour les riches. Pour les zones rurales du nord de l'Éthiopie, le revenu relatif semble n'avoir aucune importance (Akay et Martinsson, 2011). Plus récemment, Pham et al. (2019) étudiant les zones rurales de la Thaïlande et du Vietnam, ont constaté que les ménages thaïlandais étaient concernés par la comparaison de richesse alors que les ménages vietnamiens ne le sont pas.

Troisièmement, la prise en compte des attitudes dans l'évaluation du bien-être apporte des éléments supplémentaires permettant de mieux comprendre le phénomène de la pauvreté subjective. Il s'agit là d'un autre fait stylisé reconnu dans la littérature à savoir que les individus pensent que leur situation était pire dans le passé et qu'elle s'améliorera dans le futur. De telles aspirations sont susceptibles d'affecter leurs perceptions. Malheureusement, la littérature est peu abondante quand il s'agit de prendre en compte ces paramètres dans l'analyse des déterminants de la pauvreté subjective. Une exception est l'étude de Easterlin (2001). Cherchant à expliquer pourquoi les individus ont tendance à regarder le passé avec amertume et le futur avec optimisme, Easterlin (2001) propose de distinguer l'utilité décisionnelle et l'utilité vécue et avance l'hypothèse selon laquelle les individus jugent le futur en considérant les aspirations présentes, elles-mêmes acquises par l'expérience passée. Ainsi, en considérant le cas le plus classique d'un accroissement progressif des revenus d'un individu au cours de son cycle de vie, comme les aspirations s'adaptent et augmentent avec les revenus, le niveau de vie passé est forcément jugé insatisfaisant compte tenu des aspirations présentes. En revanche, les perspectives d'augmentation des revenus dans le futur sont vues comme positives pour le bien-être étant donné qu'on ne peut d'emblée tenir compte de la montée des aspirations qui en découlera.

En clair, la riche littérature sur l'analyse de la pauvreté repose sur des indicateurs de pauvreté monétaire que multidimensionnelle. La plupart des



travaux traitent des régions en développement autres que l'Afrique Subsaharienne. De plus, certaines variables complémentaires relatives aux aspirations sont occultées dans les travaux empiriques. Cet article comble ce vide, en évaluant l'ampleur et en examinant les déterminants de la pauvreté non monétaire subjective au Bénin. Nous élargissons la recherche sur la mesure de la pauvreté en employant une stratégie analytique distincte qui procède d'une comparaison de deux indicateurs de pauvreté non monétaire subjective.

2. Méthodologie et données utilisées

Nous décrivons dans cette section la méthodologie adoptée ainsi que les données mobilisées.

2.1. Méthode d'estimation

La stratégie d'estimation repose sur les deux approches de pauvreté non monétaire subjective. Les données sur les approches de « satisfaction des besoins essentiels » ont été ordonnées à travers les quintiles des distributions de l'indice de pauvreté subjective (IPS).

Les données disponibles étant en coupe instantanée, la formalisation utilisée dans la littérature se présente comme indiquée dans l'équation (1) ci-dessous.

$$IPS_i = \alpha + \beta X_i + \varepsilon_i \quad (i = 1, 2, \dots, N) \quad (1)$$

Où *IPS* désigne l'indicateur de pauvreté subjective (ELQ ou BE), ε représente le terme d'erreur et *X* les variables explicatives. Etant donné que les indicateurs de pauvreté subjective utilisés comme variables dépendantes sont de type ordinal (voir

Tableau 1), alors un modèle à réponse ordonnée tel que le probit ordonné est indiqué (Pham *et al.*, 2019 ; Herrera *et al.*, 2006).

Tableau 1 : Modalités de réponse aux questions selon les deux approches de pauvreté

Modalités	ELQ	BE
1	Plus pauvres	Très insatisfaisant
2	Pauvres	Insatisfaisant
3	Moyens	Indifférent
4	Riches	Satisfaisant



5	Plus riches	Très satisfaisant
---	-------------	-------------------

Source : Auteurs

Le modèle de base peut être formalisé de la façon suivante. Soit w , la variable latente continue permettant de saisir la pauvreté subjective telle que :

$$w^* = b \ln(y) + c \ln(z) + e \quad (3)$$

où z est la taille du ménage, y le revenu total du ménage, e une perturbation *i.i.d* et c_i les seuils ou points limites.

Si $w^* < c_1$ alors $IPS = 1$

Si $c_1 \leq w^* < c_2$ alors $IPS = 2$

Si $c_2 \leq w^* < c_3$ alors $IPS = 3$

Si $c_3 \leq w^* < c_4$ alors $IPS = 4$

Si $w^* \geq c_4$ alors $IPS = 5$

Pour le choix des variables explicatives, la classification proposée par Ravallion et Lokshin (2002) a été adoptée. Afin de tester l'un des faits stylisés les plus incontestés dans la littérature empirique sur les déterminants du bien-être subjectif à savoir l'existence d'une corrélation positive avec les revenus, une approche progressive d'estimation a été adoptée. Ainsi, il est estimé un modèle de base de type probit ordonné ayant, dans un premier temps, comme seules variables explicatives les dépenses de consommation par tête et la taille du ménage. Ensuite, nous introduirons dans les modèles, les différents facteurs portant sur : la structure démographique du ménage, la qualité de l'emploi, les caractéristiques socio-économiques et démographiques individuelles (âge, sexe, milieu de résidence, situation matrimoniale, etc..) ; les actifs du ménage (capital physique et social, niveau d'éducation) et les variables relatives aux attitudes des ménages.

2.2. Données utilisées

Les données mobilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) en 2015. Le choix de cette édition a été fait après une analyse exploratoire des données disponibles et se justifie par le fait qu'elle porte sur un nombre important de modules couvrant les variables essentielles du point de vue empirique pour l'analyse du bien-être subjectif.



Elle porte sur un échantillon national de 22 080 ménages représentatif au niveau du milieu de résidence (urbain/rural) et au niveau des 77 Communes. Il est réparti en 10872 ménages en milieu urbain et 11 524 en milieu rural. L'échantillon de l'enquête EMICoV 2015 est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 2 degrés. Au premier degré, 920 zones de dénombrement (ZD) ont été tirées proportionnellement à leur taille en ménages dénombrés au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2012. Une énumération des ménages dans chacune de ces ZD a permis de fournir une liste de ménages à partir de laquelle sont tirés 24 ménages par grappes au deuxième degré. La base de sondage utilisée couvre l'ensemble des Zones de Dénombrement² (ZD) créées pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitation effectué au Bénin en 2012 (RGPH4 2012) par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). Elle compte au total 12598 ZD dont 4674 en milieu urbain et 7924 en milieu rural.

Au total, 14 modules ont été couverts par cette enquête et le taux de couverture varie entre 90 et 98%. Dans le cadre de cette étude, les modules consommation, ménage, sécurité humaine et sécurité alimentaire ont été exploitées.

3. RESULTATS ET DISCUSSIONS

Les résultats présentés sont de deux ordres. Dans un premier temps, nous procédons à l'estimation de la pauvreté subjective non monétaire et dans un second temps à l'analyse des déterminants de cette pauvreté subjective non monétaire.

3.1. Estimation de l'incidence de la pauvreté non monétaire subjective

Deux types de pauvreté non monétaire subjective ont été examinés. Il s'agit de l'approche dite « Echelle de bien-être ou *Economic Ladder Question* (ELQ) », et de « Satisfaction des Besoins Essentiels (BE) ». Ils traduisent

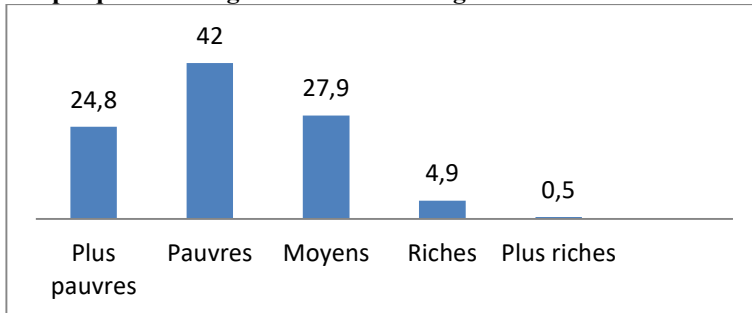
²En général, une Zone de Dénombrement (ZD) est constituée soit d'une partie d'un village pour le milieu rural ou d'une partie de quartier de ville en milieu urbain, soit du village ou quartier de ville tout entier. Mais dans de rares cas, une ZD peut être à cheval sur plusieurs villages/quartiers de ville. La ZD est définie en fonction de l'effectif de population ou du nombre de ménages.



respectivement la perception des ménages par rapport à leur bien-être notamment le sentiment d'être pauvre et l'insatisfaction par rapport aux besoins jugés vitaux.

L'approche « ELQ » résulte des réponses à la question suivante : Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie : (i) « des 20% les plus pauvres », (ii) « des 20% moyennement pauvres », (iii) « des 20% qui sont au milieu », (iv) « des 20% moyennement riches », (v) « des 20% les plus riches ? ». Le ménage répond en s'auto-classant dans l'une des cinq (05) catégories. De l'analyse de ces modalités, il ressort que 66,8% de la population se considèrent comme pauvres dont 24,8% comme pauvres extrêmes (voir Graphique 1).

Graphique 1 : Catégorisation des ménages selon leur niveau de vie



Source : Données EMICoV (2015)

S'agissant de l'approche de la « satisfaction des besoins essentiels », elle apprécie le niveau de satisfaction des ménages par rapport aux besoins minima pour avoir une condition de vie décente. Elle est opérationnalisée en deux étapes. Dans un premier temps, un panier des besoins jugés fondamentaux est constitué à partir des réponses à la question suivante : « Estimez-vous indispensables, nécessaires ou non que les items suivants font partie des besoins minima pour avoir une condition de vie correcte ? ». Les modalités disponibles pour chacun des 26 items sont : « oui, indispensable » ; « oui, plutôt nécessaire » et « non ». Ces 26 items sont regroupés en six (06) grandes dimensions telles que présentées dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Nombre de dimensions de bien-être et items proposées



Dimensions	Nombre d'items
Alimentation et habillement	7
Logement	6
Santé, soins du corps	2
Travail	2
Transports	3
Education, loisirs et divers	6

La sélection a été faite sur les critères suivant le principe du consensus (Lollivier et Verger, 1997). Ainsi, nous avons retenu les types de besoins considérés comme absolument nécessaires par plus de 50% des ménages enquêtés, ce qui conduit à retenir 06 items parmi les 26 proposés. Les items retenus pour l'analyse sont ceux pour lesquels plus de la moitié des ménages ayant répondu pensent que le besoin est « Indispensable ». Au total, 06 items ont été retenus sur les 26 identifiés (voir Tableau 3).

Tableau 3 : Besoins jugés indispensables par les ménages.

Items	Proportion (en %)
Prendre trois repas par jour tous les jours	51,4
Avoir accès à l'eau potable	61,1
Avoir accès à l'électricité	55,1
Pouvoir se soigner quand on est malade	55,9
Avoir un travail stable et durable	54,0
Pouvoir envoyer les enfants à l'école	54,9

La deuxième étape consiste à recueillir le niveau de satisfaction par rapport aux items retenus. Il résulte des réponses à la question suivante : « *Êtes-vous satisfait par rapport aux besoins minima de votre ménage dans les domaines suivants ?* ». Il s'agit de savoir si par rapport à un niveau de référence (qui est le niveau de consommation minimum pour avoir une vie jugée décente, convenable), le ménage s'estime satisfait ou non. Les modalités disponibles pour chacun des items sont : « très satisfait » ; « satisfait » ; « non, pas vraiment » et « non, pas du tout ».

La satisfaction des ménages a été appréciée par rapport aux 05 des six items jugés fondamentaux. Le recouplement des deux dimensions a conduit à l'élimination de l'item "avoir un travail stable et durable" qui n'a pas trouvé de correspondant.

- Nombre de repas par jour (3 par ex.) pour vous et votre ménage



- Accès à l'eau potable
- Accès à l'électricité
- Soins, médicaments en cas de maladie
- Education des enfants

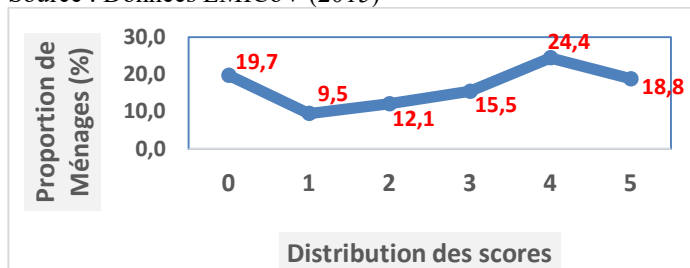
Le score cumulatif de pauvreté subjective de satisfaction des besoins a ainsi été construit sur la base des réponses obtenues pour les besoins jugés fondamentaux (voir Graphique 2).

Compte tenu de la distribution des scores, nous avons considéré comme pauvres les ménages qui ont un score supérieur ou égal à 3, c'est-à-dire les ménages qui expriment leur insatisfaction pour au moins 3 besoins identifiés comme fondamentaux. Selon ce critère, les pauvres subjectifs en termes de satisfaction des besoins représentent 58,7% de la population (voir Graphique 2).

Graphique 2 : Distribution des scores de pauvreté subjective

Score	Effectifs Ménages	Proportion de Ménages (%)	% Cumulés décroissants
0	3 840	19,7	100,0
1	1 844	9,5	80,3
2	2 356	12,1	70,8
3	3 013	15,5	58,7
4	4 761	24,4	43,3
5	3 664	18,8	18,8

Source : Données EMICoV (2015)



Cette proportion a été également déterminée à partir de la distribution de l'indice composite portant sur les dimensions de bien-être spécifiées et tient compte ainsi du poids accordé par les ménages à chaque forme de privations

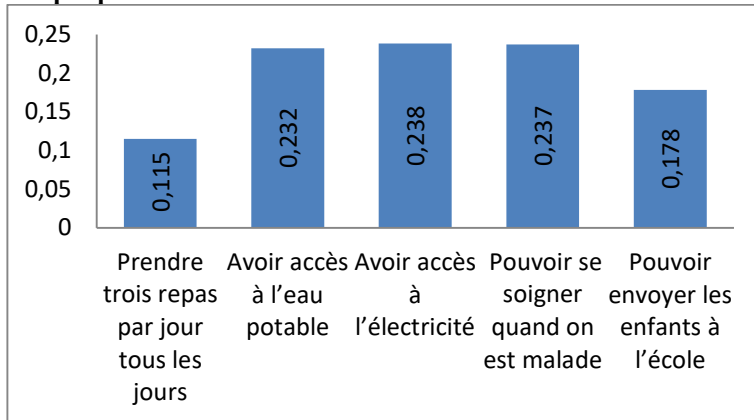


identifiée. Cette méthode renforce la méthode des scores cumulatifs utilisée par Razafindrakoto et Roubaud (2001). L'indice est obtenu à partir d'une moyenne pondérée des items composant chaque dimension de bien-être. Pour des besoins de comparaison, la population de pauvre a été fixée pour refléter la proportion de pauvres de même ordre que celle obtenue à partir de l'approche basée sur les scores cumulatifs. Les pondérations déduites de l'analyse en composante principale pour générer l'indice composite montrent l'importance des dimensions logement (Accès à l'eau potable et électricité) et santé (voir Graphique 3).

Dans l'analyse empirique de la pauvreté non monétaire objective, c'est l'approche des besoins de base qui est largement utilisée en raison de la disponibilité des données y afférentes. Elle consiste à identifier un ensemble de besoins dont la satisfaction est nécessaire pour s'assurer une certaine qualité de vie jugée acceptable. Elle part des indicateurs de bien-être non monétaire pour construire un indicateur composite de la pauvreté multidimensionnelle à l'aide des techniques d'analyse multidimensionnelle. Un individu sera pauvre lorsqu'il n'arrive pas à satisfaire ces besoins fondamentaux. Ces besoins prennent en compte l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable, l'habitat, l'accès aux infrastructures de base, etc. (Baninganti, Lawson Body, Homevoh et Lamadokou, 2006). L'autre alternative est l'approche des capacités qui considère la pauvreté comme étant « l'incapacité à saisir les opportunités qui se présentent en raison d'un manque de capacités résultant d'une santé déficiente, d'une éducation insuffisante, de déséquilibres nutritionnels, etc. » (Ambapour, 2006).



Graphique 3 : Poids des dimensions du bien-être



Source : Données EMICoV (2015)

Au Bénin, cet exercice effectué par Aïssoun et Agbo (2017) sur la commune de Tchaourou révèle une incidence de la pauvreté non monétaire objective estimée à 57,36%. L'analyse effectuée sur les données EMICoV est relativement restrictive et établit l'incidence non monétaire à 29,4% en 2015 et en particulier 36,24% pour la commune de Tchaourou. En effet, les variables prises en compte ne portent que sur les actifs et les conditions d'existence du fait de l'absence de modules relatifs à la santé et à la nutrition. Les résultats des travaux issus de la sous-région montrent une portée large de l'incidence de la pauvreté non monétaire objective. Au Mali, elle est estimée à 58% en 2011 (Dembélé, Gacko et Traoré, 2014), 61% au Sénégal en 2005 (Faye et Ki, 2005) et 70,67% au Congo en 2006 (Ambapour, 2006).

L'examen du lien existant entre les deux approches utilisées pour appréhender la pauvreté non monétaire subjective au niveau des ménages est présenté dans le

Tableau 4. Afin d'approfondir l'analyse, nous avons exploré à l'instar de Razafindrakoto et Roubaud (2001), les liens qui subsistent entre les différentes dimensions subjectives de la pauvreté lorsque l'effet revenu qui joue sur toutes les approches est exclu, l'objectif étant d'identifier les grands groupes qui se distinguent le plus. Ainsi, à partir de modèles logit,



nous avons recherché dans quelle mesure, à revenus équivalents, les probabilités de présenter les différentes formes de pauvreté non monétaires se renforcent. Les résultats montrent que les deux formes de pauvreté sont positivement (et significativement) corrélées entre elles. Ils traduisent ainsi une évolution concomitante des différentes formes de pauvreté.

Tableau 4: Répartition des résultats d'analyse des relations selon les approches subjectives à partir du modèle logit

	ELQ	BE
ELQ		0,095*** (0,003)
BE	0,095*** (0,003)	
log(Consommation par tête)	-0,129*** (0,000)	-0,285*** (0,000)
Constante	2,064*** (0,000)	3,133*** (0,000)
Corrélation avec la consommation par tête	-0,062*** (0,000)	-0,0712*** (0,000)

Note : ***, ** et * désignent les niveaux de significativité aux seuils respectifs de 1%, 5%-et 10%. Les probabilités (p-value) associées sont présentées entre parenthèses.

Source : Auteurs à partir des données EMICOV (2015)

3.2. Déterminants de la pauvreté subjective non monétaire

L'analyse économétrique des déterminants montre également des convergences entre les deux approches mais aussi des particularités qu'il convient d'expliquer au regard du contexte. Les résultats du modèle réduit avec comme seules variables explicatives les dépenses par tête du ménage, proxy du revenu par tête du ménage, et la taille du ménage confirment les évidences empiriques (voir Tableau 5). En effet, les coefficients relatifs à la variable dépense par tête du ménage sont tous significatifs au seuil de 1% dans les deux approches traduisant ainsi une relation positive entre le bien-être subjectif et le revenu.



Sans surprise, l'effet du revenu est significatif pour les deux approches. De même, le bien-être subjectif s'accroît avec la taille du ménage dans les approches ELQ et BE (Ravallion et Lokshin, 2002). L'augmentation du bien-être subjectif qui résulte de l'accroissement de la taille du ménage peut s'expliquer par l'image souvent projetée par les familles nombreuses dans les sociétés africaines en général et au Bénin en particulier. Une famille nombreuse est supposée apporter une fierté et dans un contexte béninois où la population est à dominance rurale, les ménages « nombreux » sont susceptibles de disposer d'une main d'œuvre abondante capable de faire accroître la productivité de l'exploitation agricole familiale.

Le Tableau 6 présente les résultats d'estimation du modèle élargi aux autres variables précédemment identifiées dans la revue de littérature. Il s'agit des variables qui permettent de saisir les déterminants du bien-être subjectif regroupés en trois catégories à savoir les variables objectives en rapport avec le revenu, les actifs, l'éducation, la santé, l'emploi, etc., les variables liées aux revenus relatifs par rapport à un groupe de référence et les variables prenant en compte les attitudes telles que les anticipations sur le futur, les menaces passées, l'insécurité perçue face au risque de chômage, etc.

Tableau 5 : Résultats d'estimation du modèle réduit selon les différentes approches de pauvreté subjective.

Variables	ELQ	BE
Log (Dépenses du ménage par tête)	0.144*** (0.008)	0.150*** (0.009)
Log (Taille du ménage)	0.236*** (0.013)	0.128*** (0.013)
Constant cut1	1.445*** (0.111)	1.125*** (0.115)
Constant cut2	2.577*** (0.111)	2.210*** (0.116)
Constant cut3	3.768*** (0.113)	2.540*** (0.116)
Constant cut4	4.657*** (0.120)	2.844*** (0.117)
Pseudo R2	0.010	0.006
Wald chi2(54)	451.63	300.92** *
Log pseudolikelihood	-23613.98	-



		28760.56
		4
Observations	19,479	19,479

Source : Auteurs, résultats d'estimation.

Nos résultats confirment les prédictions théoriques et empiriques existantes en ce qui concerne les variables objectives. En particulier, le revenu, la taille du ménage, le nombre d'enfants, le sexe du répondant, la santé, le milieu de résidence, le secteur d'activité (public ou privé) affectent significativement le bien-être des ménages. Une augmentation du revenu est positivement reliée au bien-être subjectif des ménages corroborant ainsi les résultats de Pontarollo et al. (2020) ainsi que ceux de Reyes-García et al. (2016). Une amélioration de la situation financière est susceptible d'accroître le pouvoir d'achat des ménages. Nos résultats montrent cet effet positif pour les deux approches utilisées. De même, une augmentation de la taille du ménage se traduit par une amélioration du bien-être subjectif des ménages. En contrôlant le nombre d'enfants dans le ménage, on peut en déduire que l'accroissement de la taille du ménage est essentiellement lié aux personnes adultes qui sont en mesure d'apporter leur contribution de diverses natures aux ressources du ménage. La solidarité intra-ménage comme il est de pratique dans les régions africaines et au Bénin trouve à cette aune toute explication.

En revanche, le nombre d'enfants à charge influence négativement la perception de bien-être des ménages seulement dans le modèle BE. Le signe négatif s'interprète comme une diminution du bien-être des ménages du point de vue de la satisfaction des besoins essentiels. En d'autres termes, le nombre d'enfants à charge accroît le risque de pauvreté subjective. Un tel effet est à espérer si les mécanismes de transfert disponibles ne permettent pas de corriger la réduction du revenu des ménages causée par le nombre d'enfants à charge (Fabrizi et Mussida, 2020 ; Shams, 2014). Dans le contexte du Bénin, on peut associer cet effet à l'insuffisance des politiques visant à soutenir les familles avec enfants, tant au niveau fiscal que des transferts. Les mécanismes disponibles ne touchent que les ménages dont les chefs travaillent dans le secteur public ou privé formel. Par contre, les travailleurs indépendants que sont les artisans, commerçants, agriculteurs et autres, ne sont pas concernés par les mesures d'allocations familiales. Alternativement, ce résultat peut refléter l'absence ou l'insuffisance de l'aide que les ménages avec un nombre plus élevé d'enfants reçoivent de



leur réseau, y compris les grands-parents/parents, ainsi que les institutions à but non lucratif offrant des services et/ou des équipements orientés vers les ménages avec beaucoup d'enfants à charge.

Tableau 6 : Résultats d'estimation du Probit Ordonné selon les approches BE et ELQ

Variabes	(1) BE	(2) ELQ
Log (Revenu du ménage par tête)	0,050* **	0,054* **
	(0,015)	(0,015)
Log (Taille du ménage)	0,109* **	0,094* **
	(0,038)	(0,036)
Nombre d'enfants dans le ménage	- 0,025* **	0,001
	(0,009)	(0,009)
Interlocuteur femme	0,048* (0,027)	-0,018 (0,026)
Log (nb années d'étude/nb d'études potentielles)	0,007 (0,014)	0,009 (0,014)
Ménage satisfait par rapport aux besoins de santé	2,363* **	0,204* **
	(0,027)	(0,021)
Milieu de résidence (Référence= Rural)	0,038	- 0,166* **
	(0,023)	(0,024)
Chef du ménage travaille dans secteur public	0,163* **	0,236* **
	(0,043)	(0,039)
Chef du ménage Informel	0,004 (0,039)	-0,031 (0,033)
Nombre d'actifs hors chef	-0,011	0,034* **
	(0,012)	(0,012)
Revenu relatif	- 0,022*	-0,002



Variabes	(1) BE	(2) ELQ
	*	
	(0,010)	(0,010)
Menaces économiques futures	-	-
	0,118*	0,087*
	**	**
	(0,028)	(0,028)
Insécurité économique d'il y a 3 ans	-	-
	0,176*	0,189*
	**	**
	(0,033)	(0,032)
Menaces sanitaires futures	0,048	-
		0,166*
		**
	(0,031)	(0,030)
Insécurité sanitaire par rapport aux 3 dernières années	-	-0,077*
	0,146*	
	**	
	(0,040)	(0,042)
Menaces sécurité environnementale futures	-0,030	0,071*
		*
	(0,032)	(0,032)
Insécurité environnementale par rapport aux 3 dernières années	0,047	0,122*
		**
	(0,034)	(0,032)
Menaces sur sécurité personnelle futures	0,054	-
		0,170*
		**
	(0,033)	(0,031)
Insécurité personnelle par rapport aux 3 dernières années	-0,055	-0,045
	(0,044)	(0,045)
Menaces sécurité communautaire futures	-	0,098*
	0,063*	**
	*	
	(0,032)	(0,031)
Insécurité communautaire d'il y a 3 ans	-	-



Variables	(1) BE	(2) ELQ
	0,212* **	0,114* **
	(0,043)	(0,044)
Insécurité politique par rapport aux 3 dernières années	-0,039	-0,002
	(0,031)	(0,030)
Menaces politiques futures	- 0,048* **	0,045* **
	(0,009)	(0,009)
Père du chef a atteint le lycée	0,163* *	0,204* **
	(0,069)	(0,059)
Log (score patrimoine)	- 0,653* **	- 1,014* **
	(0,058)	(0,053)
Ménage fait partie d'une association de quartier	0,096* **	0,151* **
	(0,026)	(0,026)
Ménage fait partie d'une association politique	0,052* *	0,072* *
	(0,029)	(0,029)
Constant cut1	- 1,669* **	- 2,315* **
	(0,265)	(0,245)
Constant cut2	0,074	- 1,103* **
	(0,264)	(0,244)
Constant cut3	0,835* **	0,200
	(0,265)	(0,244)
Constant cut4	1,487* **	1,223* **



Variables	(1) BE	(2) ELQ
	(0,265)	(0,249)
Observations	11 640	11 640

Source : Auteurs à partir des données EMICOV (2015)

Les ménages dont les interlocuteurs pendant l'enquête sont des femmes s'estiment plus aisés au regard des besoins essentiels comparativement aux ménages dans lesquels les répondants sont des hommes. Sans doute les femmes affichent un mieux-être du fait des aspirations limitées des femmes par rapport aux hommes. Un tel résultat corrobore les conclusions de Knight et *al.* (2007) et Shams (2014) qui montrent que les hommes déclarent en général un bonheur relativement faible comparativement aux femmes.

La satisfaction d'un besoin dépend non seulement de la capacité financière des individus ou des ménages mais aussi de la disponibilité des produits ou des services consommés (eau, santé, école, aliments, etc.). Ainsi, la santé affecte positivement l'autoévaluation du bien-être par les ménages. Les ménages affichant une satisfaction par rapport aux besoins de santé sont plus susceptibles de basculer dans la catégorie de bien-être la plus élevée. Les coefficients sont significatifs pour les deux approches BE et ELQ. Une amélioration dans l'offre de santé favorise à la fois la disponibilité et l'accessibilité aux soins de santé qui à leur tour se reflètent dans une bonne perception des services de santé. En conséquence, la santé reste une dimension importante de la pauvreté subjective comme suggérée dans l'article séminal de Sen (1982). Les pouvoirs publics au Bénin ont entrepris des réformes dans le secteur de la santé en vue de faciliter l'accès d'une frange importante aux soins de santé. Les efforts ont concerné la disponibilité des soins que la réduction des coûts d'accès via les mécanismes d'assurance. Il faudra renforcer les mesures de politique dans ce domaine afin d'améliorer la perception de pauvreté des ménages.

S'agissant des variables liées aux revenus relatifs par rapport à un groupe de référence, on observe qu'une amélioration du revenu du ménage rapporté au revenu médian de la grappe à laquelle appartient le ménage se traduit par une dépréciation de sa perception de bien-être. Autrement dit, à mesure que le revenu relatif s'accroît, le ménage s'estime moins satisfait au regard des besoins essentiels. Nos résultats s'opposent à ceux obtenus par Pham et al (2019) qui démontrent une sensibilité des ménages à la pauvreté relative. Le phénomène d'attrition des préférences peut expliquer ce résultat contre-



intuitif. Les plus nantis n'optent pas pour une comparaison sociale qui les place au-dessus des autres. Un comportement qui d'un point de vue sociologique peut être justifié par la crainte de faire face à plus de sollicitations des parents ou voisins se trouvant dans la classe des pauvres.

En outre, la perception de bien-être dépend des attitudes telles que les anticipations sur le futur, les menaces passées, l'insécurité perçue face au risque de chômage, etc. conformément à la littérature (voir Pham, 2019). Nos résultats montrent que les menaces sur les plans économique et sanitaire dépriment les ménages. Ces derniers affichent dès lors un état d'esprit négatif dans le présent. Par contre, les risques environnementaux passés et à venir ainsi que les menaces futures en ce qui concerne la sécurité communautaire et la politique déterminent positivement le sentiment de bien-être des ménages. Pham (2019) estime qu'il n'est pas surprenant que les chocs environnementaux passés se reflètent dans une perception actuelle positive de bien-être. La raison en est que les ménages se sentent mieux dans le présent en se référant aux catastrophes naturelles auxquelles ils ont pu faire face dans le passé.

Nos résultats mettent aussi en évidence des effets d'origine sociale sur le sentiment de bien-être. Ainsi, le fait que le père du chef de ménage ait atteint le lycée procure un sentiment de satisfaction, indépendamment de l'impact que cela peut avoir sur sa réussite scolaire et professionnelle personnelle. Comme le suggèrent Herrera, J., F et al. 2006, cet effet pourrait traduire un comportement altruiste de la part des individus ou encore refléter la trace dans des bénéfices tirés de cette scolarisation de la génération précédente (élargissement des capacités dans l'enfance), qui aurait un effet durable sur le bonheur « permanent » des individus.

Enfin, les ménages appartenant à une association de quartier ou politique ont plus de chance de se déclarer non pauvre subjectivement. Un tel résultat met en évidence l'importance du capital social dans le bien-être des individus. Le capital social se renforce à travers le militantisme dans les associations communautaires ou politiques offrant un champ d'épanouissement à l'individu.

CONCLUSION

L'objectif de cet article est d'évaluer l'ampleur et les déterminants de la pauvreté subjective au Bénin. La pauvreté subjective est un phénomène qui est d'importance dans les pays en développement en particulier en Afrique



subsaharienne même si la littérature a longtemps focalisé l'attention sur la dimension monétaire de la pauvreté dans ces pays. La présente étude apporte des preuves supplémentaires quant à l'ampleur de la pauvreté subjective et de ses déterminants dans un pays à faible revenu comme le Bénin. Utilisant des données d'enquête sur les ménages au Bénin, l'étude a cherché à estimer l'ampleur de la pauvreté non monétaire subjective et à identifier les facteurs sociodémographiques qui affectent le bien-être auto-déclaré des individus afin de mieux évaluer la pauvreté subjective dans le pays.

Ainsi, nous avons dans un premier temps, déterminé l'ampleur de la pauvreté subjective non monétaire en combinant deux approches couramment utilisées dans la littérature empirique. Il s'agit de l'approche dite « Echelle de bien-être ou *Economic Ladder Question (ELQ)* » et celle de « Satisfaction des Besoins Essentiels (BE) ».

Dans un second temps, nous avons estimé un modèle multivarié qui s'appuie sur des variables catégorielles pour évaluer la pauvreté subjective. Le modèle utilisé est suffisamment général pour cartographier les différentes facettes de bien-être capturant la pauvreté subjective et ses différentes composantes. Il a permis de capter la manière dont les changements dans les conditions économiques générales, les attitudes ainsi que les aspirations se reflètent dans les perceptions des ménages.

Nous constatons que l'approche par les besoins essentiels (BE) est la mesure la plus large qui semble saisir les composantes relativement importantes de la pauvreté. Le revenu, la santé et le niveau d'éducation sont en particulier tous des éléments importants en termes de besoins fondamentaux. Il en est de même de la disponibilité des produits ou des services consommés (eau, santé, école, aliments, etc.) et des attitudes telles que les anticipations sur le futur, les menaces passées, l'insécurité perçue face au risque de chômage, l'insertion sociale et de l'appartenance à une association de quartier ou politique.

La notion de bien-être dans ce contexte englobe l'idée de pauvreté des capacités. Cependant, l'approche utilisée ici est plus générale. Elle permet d'inclure de nombreux domaines non économiques reflétant les perceptions des ménages en matière de santé, de productivité, de sécurité, de communauté et de bien-être social. Il est plus clair d'opérationnaliser le bien-être subjectif en termes de perceptions subjectives non monétaires de la pauvreté car les approches basées sur la pauvreté monétaire tentent de sous-estimer l'ampleur du phénomène de la pauvreté.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- 1 Aïssoun, F., & Agbo, M. (2017). Facteurs explicatifs de la pauvreté non monétaire dans la commune de Tchaourou au Bénin. *Tchaourou, une commune béninoise*.
- 2 Akay, A., & Martinsson, P. (2011). Does relative income matter for the very poor? Evidence from rural Ethiopia. *Economics Letters*, 110(3), 213-215.
- 3 Alvarez-Cuadrado, F., Casado, J. M., & Labeaga, J. M. (2016). Envy and habits: panel data estimates of interdependent preferences. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 78(4), 443-469.
- 4 Ambapour, S. (2006). *Pauvreté multidimensionnelle au Congo : une approche non monétaire*. Document de Travail DT 13/2006, Bureau d'application des Méthodes Statistiques et informatiques-BAMS-, Brazzaville.
- 5 Asadullah, M. N., & Chaudhury, N. (2012). Subjective well-being and relative poverty in rural Bangladesh. *Journal of Economic Psychology*, 33(5), 940-950.
- 6 EMICoV (2015). Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV). Note sur la pauvreté au Bénin en 2015. INSAE, octobre 2015.
- 7 Easterlin R. A. (2001). « Income and happiness: towards a unified theory », *The Economic Journal*, 111 (July), pp. 465-484.
- 8 Fabrizi, E., & Mussida, C. (2020). Assessing poverty persistence in households with children. *The Journal of Economic Inequality*, 18(4), 551-569.
- 9 Ferrer-i-Carbonnell A. (2002). « Subjective questions to measure welfare and well-being », Tinbergen Institute Discussion Paper TI2002-020/3.
- 10 Frey B., Stutzer A. (2002a). *Happiness & Economics. How the economy and institutions affect human well-being*, Princeton University Press.
- 11 Frey B., Stutzer A. (2002b). « What can economists learn from happiness research? », *Journal of Economic Literature*, vol. XL (June), pp. 402-35.
- 12 Herrera, J., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2006). Les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et le Pérou. *Document de Travail DT/2006-01*, 29p.



- 13 Luttmer, E. F. (2005). Neighbors as negatives: Relative earnings and well-being. *The Quarterly journal of economics*, 120(3), 963-1002.
- 14 Pham, T. K. C., Van, P. N., Nguyen-Huu, T. T., Tran, T. A. D., & Noukignon, K. (2019). Subjective well-being and social comparison: a comparative study on rural Thailand and Vietnam. *Revue d'économie politique*, 129(6), 993-1029.
- 15 Pontarollo, N., Orellana, M., & Segovia, J. (2020). The Determinants of Subjective Well-Being in a Developing Country: The Ecuadorian Case. *Journal of Happiness Studies*, 21(8), 3007-3035.
- 16 Posel, D., & Rogan, M. (2016). Measured as poor versus feeling poor: Comparing money-metric and subjective poverty rates in South Africa. *Journal of Human Development and Capabilities*, 17(1), 55-73.
- 17 Pradhan M., Ravallion M. (2000), « Measuring poverty using qualitative perceptions of welfare », *Review of Economics & Statistics*, Vol. 82 Issue 3, pp. 462-72.
- 18 Ravallion M., Lokshin M. (2002), "Self-rated economic welfare in Russia", *European Economic Review* 46, pp. 1453-1473.
- 19 Razafindrakoto M. & Roubaud F. (2001), « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache », *Document de Travail DT/2001-07*, 41p.
- 20 Reyes-García, V., Babigumira, R., Pyhälä, A., Wunder, S., Zorondo-Rodríguez, F., & Angelsen, A. (2016). Subjective wellbeing and income: Empirical patterns in the rural developing world. *Journal of happiness studies*, 17(2), 773-791.
- 21 Sen, A. K. (1982). Equality of what? In A. Sen (Ed.), *Choice, welfare and measurement* (Chapter 17, pp. 353-369). Cambridge: MIT Press.
- 22 Shams, K. (2014). Determinants of subjective well-being and poverty in rural Pakistan: a micro-level study. *Social Indicators Research*, 119(3), 1755-1773.